



Conditions d'emploi dans la filière forêt-bois

La filière forêt-bois dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie emploie majoritairement des hommes. Ses salariés sont plus âgés qu'en moyenne dans la région tous secteurs confondus. Ce sont principalement des ouvriers en contrat de travail à durée indéterminée. Le salaire horaire net moyen est légèrement moins élevé dans cette filière.

Amélie Fievet, Insee

Un monde masculin

Dans la filière forêt-bois en Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les hommes représentent plus de 80 % des salariés. Les métiers liés au commerce de détail de meubles sont la seule famille professionnelle à tendre vers la parité avec 43 % de femmes.

Les professionnels âgés de plus de 40 ans sont surreprésentés dans la filière bois : 52 % des salariés de la filière ont plus de 40 ans en 2013 contre 47 % pour l'ensemble des salariés (figure 1). Les jeunes âgés de moins de 30 ans représentent 23 % des salariés dans la filière bois contre 27 % pour l'ensemble des salariés. L'exploitation forestière et les activités liées aux travaux de menuiserie et de charpentes sont plus attractives pour les jeunes puisqu'un tiers des salariés a moins de 30 ans. L'âge moyen dans les métiers du bois est de 40 ans dans la région contre près de 39 ans pour l'ensemble des salariés. C'est dans l'industrie du papier et du carton qu'il est le plus élevé (43 ans).

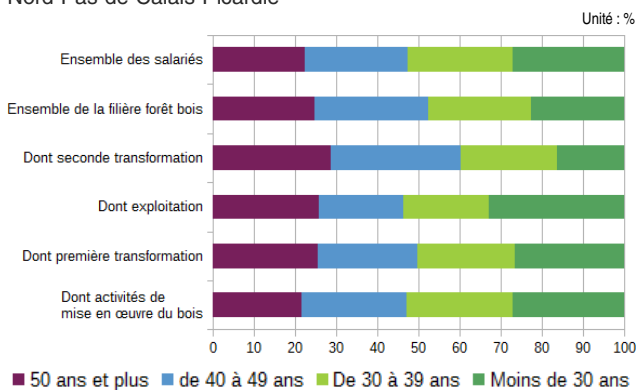
Les ouvriers majoritaires dans la filière

Au sein de la filière, l'emploi se caractérise par une part importante d'ouvriers (60,1 %) et, en conséquence, par une proportion plus faible d'employés (19,8 %) et de professions intermédiaires (12,2 %). Les ouvriers se concentrent surtout dans l'industrie du papier et du carton ainsi que dans les travaux de menuiserie et de charpentes.

Une large majorité des salariés de la filière occupe un contrat à durée indéterminée (CDI), cette part est plus élevée que dans l'ensemble des secteurs hors intérim (88,1 % contre 83,9 %) (figure 2). Ce profil s'explique par le fait que le recours au CDI est plus fréquent dans l'industrie. L'apprentissage concerne 3,3 % des salariés de la filière contre 2,7 % des salariés de la région. Il est plus marqué dans le domaine de l'exploitation forestière (5,1 %) et dans les travaux de menuiserie et de charpentes (7,6 %).

1 Les plus de 40 ans nettement majoritaires dans la seconde transformation

Répartition des salariés par tranche d'âge en 2013 dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Source : Insee, DADS 2013.

2 Un usage très répandu du contrat à durée indéterminée

Conditions d'emploi des salariés de la filière en 2013 hors intérim dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

	Ensemble de la filière bois (en %)	Ensemble des salariés (en %)
Contrats à durée indéterminée	88,1	83,9
Contrats à durée déterminée	8,2	11,8
Contrats d'apprentissage	3,3	2,7
Contrats aidés	0,4	1,6
Ensemble	100,0	100,0

Source : Insee, DADS 2013.

Le recours au travail à temps partiel est nettement moins répandu parmi les salariés exerçant leur activité principale dans la filière bois (8,6 %) que dans la moyenne du salariat (20,7 %). En revanche, il l'est bien davantage dans le commerce de détail de meubles (17,8 %) que dans les activités liées à la seconde transformation (5,6 %).

Un salaire horaire net inférieur de 40 centimes dans la filière

Le salaire horaire net moyen perçu par les salariés de la filière est de 12,30 euros, inférieur de 40 centimes à celui de l'ensemble des salariés de la région (figure 3). La part élevée des ouvriers dans la filière explique que le salaire moyen soit plus faible, d'autant que la part des non-qualifiés y est plus importante. Dans la filière bois, les ouvriers non qualifiés perçoivent le même salaire que dans l'ensemble des activités (9,50 euros) mais les ouvriers qualifiés ont un salaire plus faible de 20 centimes, soit 11,20 euros. En revanche, le salaire des autres catégories sociales est supérieur à ce qu'il est en moyenne régionale. Les salariés de la filière bois régionale sont légèrement moins rémunérés que leurs homologues en France métropolitaine (- 20 centimes). L'écart est faible pour les ouvriers et les employés mais plus important pour les professions intermédiaires.

3 Un salaire net moyen légèrement en dessous dans la filière forêt bois régionale

Salaire horaire net moyen des postes principaux des salariés par catégorie sociale

	Ensemble de la filière bois		Ensemble des salariés
	Nord-Pas-de-Calais-Picardie	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
	(en €)	(en €)	(en €)
Cadres et professions intellectuelles supérieures	22,8	23,1	22,5
Professions intermédiaires	14,3	14,6	14,0
Employés	11,0	11,1	10,0
Ouvriers qualifiés	11,2	11,3	11,4
Ouvriers non qualifiés	9,5	9,4	9,5
Ensemble	12,3	12,5	12,7

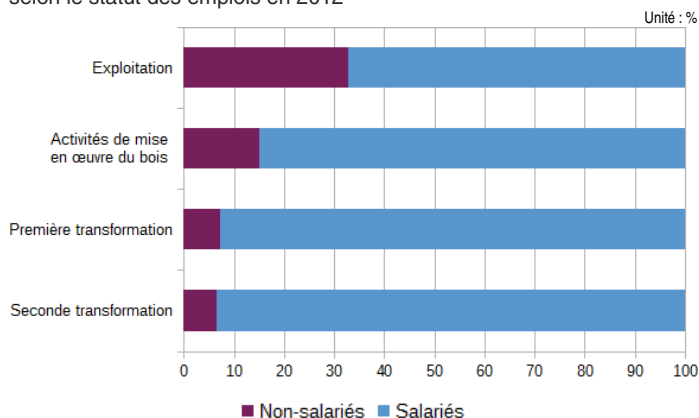
Source : Insee, DADS 2013.

Plus de 5 200 non-salariés dans la filière bois

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, plus de 5 200 professionnels exercent leur métier dans la filière bois en étant non-salariés. La part du non-salariat dans le domaine de l'exploitation forestière parmi l'ensemble des professionnels est élevée (32,8 %) (figure 4). Par contre, elle est faible dans les activités de seconde transformation (6,4 %). Dans la filière bois, les non-salariés sont majoritairement des hommes (88,3 %). Les plus de 40 ans sont particulièrement nombreux dans la filière et représentent plus de sept non-salariés sur dix. Les jeunes de moins de 30 ans sont peu attirés par le non-salariat de la filière bois (8,3 %).

4 Un tiers des professionnels est non-salarié dans le domaine de l'exploitation forestière

Structures comparées des domaines de la filière forêt bois régionale selon le statut des emplois en 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012, exploitation complémentaire.

Définitions – Champ de l'étude

De l'arbre aux produits finis, la filière forêt bois dans cette étude est constituée d'activités allant de la sylviculture à l'ameublement en passant par le négoce. Néanmoins, le choix a été fait de se limiter à des activités qui ne représentent que le cœur d'une filière forêt bois plus large. Elles entretiennent un lien plus ou moins étroit avec la ressource bois régionale. Le lien est évident pour les activités de sylviculture ou d'ébénisterie alors qu'il l'est moins pour les travaux de menuiserie et de charpentes ou l'ameublement, où il est difficile de déterminer la part correspondant à la ressource bois. Tous les établissements de ces activités sont pris en compte. Pour définir cette filière, 31 activités de la nomenclature d'activités françaises (NAF rév.2) ont été retenues et regroupées en plusieurs domaines :

- **Exploitation et gestion forestière** : 0210Z sylviculture, 0220Z exploitation forestière, 0240Z services de soutien à l'exploitation forestière ;
- **Première transformation** : 1610A sciage et rabotage du bois, 1610B imprégnation du bois, 1624Z fab. d'emballages ;
- **Seconde transformation** : menuiserie et ébénisterie (1621Z fab. de placage et de panneaux de bois, 1622Z fab. de parquets, 1623Z fab. de charpentes et autres menuiseries, 1629Z fab. d'objets divers) – industrie du papier et carton (1711Z fab. de pâte à papier, 1712Z fab. de papier et de carton, 1721A fab. de carton ondulé, 1721B fab. de cartonnages, 1721C fab. d'emballages papier, 1722Z fab. d'articles papier à usage sanitaire ou domestique, 1723Z fab. d'articles de papeterie, 1724Z fab. papiers peints, 1729Z fab. autres articles papier) – fabrication de meubles et agencement (3101Z meubles de bureau et magasin, 3102Z meubles de cuisine, 3109A sièges d'ameublement intérieur, 3109B autres meubles, 4332C agencement des lieux de vente) – fabrication d'objets (2752Z appareils ménagers non électriques, 3220Z instruments de musique) ;
- **Mise en œuvre et commerce** : travaux de menuiserie et charpentes (4332A menuiserie bois et PVC, 4391A charpentes) – négoce de bois et matériaux de construction (4613Z intermédiaires, 4673A commerce de gros) – commerce de détail de meubles (4759A).

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130 avenue du président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent étude qualité :
Sébastien Terra

ISSN en cours

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Bruniaux V., Michel M., « 37 000 salariés de la filière forêt bois : dans les activités de transformation et de valorisation », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n° 5, mars 2016.

